
Le 75^e anniversaire de

l'édifice de l'Assemblée législative de l'Alberta

Moragh Macauley

Depuis soixante-quinze ans (1912-1987), l'Assemblée législative de l'Alberta est au cœur de l'activité politique dans la province. L'édifice qui l'abrite témoigne de l'optimisme des premiers législateurs et de leur vision d'un avenir heureux et prospère pour l'Alberta. Pendant les quelques années qui suivirent la fondation de la province et durant les années noires de la dépression, cette vision dut être difficile à maintenir et l'optimisme des débuts avait fini par paraître prétentieux. Soixante-quinze années ont passé et l'Alberta est aujourd'hui à l'image de son édifice parlementaire, solidement établie dans le sol politique canadien. Cet anniversaire est l'occasion d'applaudir à la clairvoyance des premiers chefs politiques de la province et d'apprécier l'élégante beauté de son édifice «par excellence».

Le 3 septembre 1912, le Duc de Connaught, alors gouverneur général du Canada, inaugure l'hôtel de l'Assemblée législative de l'Alberta. À cette époque, Edmonton était encore une ville frontière dont bon nombre de ses habitants vivaient dans des abris précaires, des tentes et des cabanes de bois. La population de la province se composait en grand partie de défricheurs et d'immigrants venus ici pour coloniser le pays et s'y faire une nouvelle vie.

L'hôtel de l'Assemblée législative se distingue par sa taille et sa conception d'inspiration classique. Il témoigne de l'optimisme de ses concepteurs et de ses constructeurs à

l'égard de l'avenir de l'Alberta. Leur vision s'est révélée exacte. La grâce et la beauté simples de l'édifice ont résisté à l'épreuve du temps. L'histoire de l'Alberta, marquée de progrès remarquables, s'est dessinée à l'intérieur de ces



L'édifice de l'Assemblée législative de l'Alberta

Moragh Macauley a été employée par le Bureau du Président à titre de contractuelle dans le cadre du Programme d'emploi du gouvernement de l'Alberta. M^{me} Macauley a effectué des recherches en vue de la publication d'un livre sur l'édifice de l'Assemblée législative de l'Alberta.

murs et l'hôtel est considéré, depuis son ouverture, comme l'édifice historique le plus important de la province.

En 1906, l'Alberta ouvrait sa première session législative dans un immeuble qui abritait une patinoire. Cet immeuble, utilisé pour le patinage et le curling, était l'édifice le plus

vaste de la ville et, ce jour-là, une foule de quatre mille invités et admirateurs s'y réunit. À cette époque, Edmonton n'était que la capitale provisoire ; le gouvernement fédéral avait autorisé la province à en choisir l'emplacement, mais cette dernière n'avait pas encore pris de décision définitive. La question de savoir si Edmonton ou Calgary allait devenir la capitale fut vivement controversée. Les deux villes, tout comme aujourd'hui, étaient de grandes rivales et il était évident que le choix de l'une d'elles comme capitale, en plus d'être un honneur, comportait d'alléchantes promesses financières étant donné la croissance qui allait s'en suivre. Alors que les Albertains attendaient de voir quelle ville serait choisie, l'Assemblée législative se réunit à Edmonton à l'école de l'avenue MacKay entre 1906 et 1908, puis, jusqu'en 1911, dans une salle annexée à l'édifice Terrace qui appartenait au gouvernement.

Des plans en vue de la construction d'un édifice permanent furent entrepris immédiatement après que le choix en faveur d'Edmonton fut arrêté. Il ne fut pas nécessaire de délibérer longuement pour choisir l'emplacement de l'hôtel, puisqu'un seul site réunissait toutes les qualités requises : disponibilité du lieu, vue superbe sur la vallée et richesse historique. Le vieux fort Edmonton de la Compagnie de la Baie d'Hudson avait été construit dans ce secteur. Edmonton avait été, à ses débuts et pendant de nombreuses années, un important poste de traite pour la compagnie. Ce poste avait connu un essor remarquable sous la direction dynamique de John Rowan, intendant en chef du fort, l'une des personnalités les plus colorées de l'Ouest à cette époque, et l'administrateur d'une grande partie de la région qui allait plus tard devenir l'Alberta. Même s'il ne servait plus, le vieux fort n'avait jamais été détruit. L'emplacement fut donc choisi et l'on décida de construire l'hôtel de l'Assemblée législative de l'Alberta directement au nord de l'ancien fort. Un haut fonctionnaire du gouvernement affirma alors : « Si c'est avec fierté et plaisir que nous accueillons le fait de passer d'une société de commerçants de fourrures à une civilisation prospère, nous devons admettre que nous ne faisons qu'essayer, après tout, d'établir pour nos concitoyens la structure la plus importante et la plus imposante dans la province sur un site qui, à notre avis, sied aux circonstances et, ce faisant, de suivre les traces des officiers de l'ancienne compagnie de commerce qui se sont établis sur ces mêmes terres il y a deux générations ». Le 12 octobre 1906, la Compagnie de la Baie d'Hudson vendait 21 acres de terrain au prix de 4 000 \$ chacun aux représentants du gouvernement de l'Alberta à Londres (Angleterre).

La conception et la construction de l'édifice commencèrent peu après. La conception fut confiée au ministère des Travaux publics. En mai 1906 et au début de l'année 1907, les plans présentés par les Travaux publics furent rejetés parce qu'ils ne plaisaient pas au ministre W. H. Cushing et qu'ils rappelaient trop, selon lui, l'édifice de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique. Cushing et le premier ministre de l'époque, Alexander Rutherford, avaient une tout autre conception de ce que devrait être l'édifice. Ils connaissaient et appréciaient tous les deux

l'école d'architecture des Beaux-Arts alors en vogue et ils se mirent à la recherche de quelqu'un qui pourrait leur soumettre un plan dans ce style. En 1906 et en 1907, Cushing et Rutherford se rendirent aux États-Unis pour visiter divers capitales. Celui de Saint-Paul (Minnesota) les impressionna beaucoup. En septembre 1907, Allan Merrick Jeffers, citoyen américain du Rhode Island, fut nommé architecte de la province. Il occupa ce poste jusqu'en 1911, année où il y fut remplacé par Richard Palin Blakey, originaire de Grande-Bretagne, qui fut l'architecte de la province jusqu'en 1923. C'est à Jeffers qu'on peut attribuer l'essentiel de la structure, l'extérieur et l'aménagement intérieur alors que Blakey se chargea d'un grand nombre des détails esthétiques pour l'intérieur de l'édifice.

Bien qu'un plan approuvé ne fût présenté au gouvernement qu'en septembre 1907, les travaux d'excavation avaient commencé en août 1907 et des changements furent apportés aux plans de l'extérieur jusqu'en 1908. On avait prévu que le projet coûterait 1,25 million de dollars et qu'il serait terminé en 1910. Or, des retards dans la construction firent grimper les coûts à plus de 2 millions de dollars et les travaux ne purent être terminés qu'au début de 1913.

Le premier contretemps, le plus grave d'ailleurs, surgit au cours de l'été de 1908. Comme on creusait les fondations, on s'aperçut qu'il y avait des sables mouvants par endroits. Il fallut alors consacrer le temps et l'argent nécessaires pour battre des pieux avant que les semelles, qui devaient être déposées dans des poutres en U, puissent être mises en terre.

La construction de la charpente d'acier fut entreprise en 1909 et, le 1^{er} octobre de cette année-là, Earl Grey, alors gouverneur général du Canada, posa la première pierre. Située au coin nord-est de l'édifice, elle mesure quatre pieds sur cinq et porte une plaque en cuivre. On trouve sous celle-ci un exemplaire de chacun des trois journaux d'Edmonton du jour, des pièces de monnaie, une copie de la feuille de paye, la liste des fonctionnaires qui ont supervisé la construction et les devis descriptifs. Il s'agit des seuls originaux existants étant donné que tous les autres ont été détruits en 1922 par un incendie dans les bureaux des Travaux publics.

Les matériaux utilisés pour la construction proviennent de divers endroits. Le sous-sol, l'extérieur du rez-de-chaussée et les marches avant sont faites de granit provenant de l'île de Vancouver. Le reste de l'extérieur, à l'exception des colonnes massives du portique avant, est fait de grès Paskapoo de couleur ambre extrait de la carrière Glenbow de Calgary. La pierre, de teinte inhabituelle, ne pouvait être obtenue nulle part ailleurs dans la province.

En raison de la demande énorme de grès, le gouvernement acheta la carrière. L'extraction et le transport vers Edmonton se firent sous la supervision du gouvernement. La grésière est maintenant épuisée et repose sous les eaux du réservoir Glenbow.

Au cours de l'été de 1911, la majeure partie de l'extérieur de l'édifice fut terminée. En novembre de la

même année, les députés de l'Assemblée législative pouvaient se réunir dans la Chambre même si l'intérieur n'était pas terminé. En fait, les travaux ne furent complétés que vers la fin de 1913, quelques mois après l'ouverture officielle.

L'hôtel a été construit en forme de croix, la partie centrale s'étendant du nord au sud. Cette partie comprend la rotonde, la bibliothèque, le grand escalier et la Chambre de l'Assemblée. Le centre est flanqué à l'est et à l'ouest de longues ailes où se trouvent les bureaux des ministres, des députés et du personnel administratif. Jusqu'au début des années 70, l'hôtel de l'Assemblée était utilisé en grande partie par des fonctionnaires alors que les bureaux des ministres et des députés étaient situés ailleurs. Les choses ont changé depuis bien que l'édifice soit trop petit pour que tous les députés y aient un bureau ; nombreux sont ceux qui utilisent l'annexe de l'Assemblée législative située à proximité.

À la croisée se trouve l'imposant dôme qui, avec la rotonde, est l'un des éléments architecturaux les plus importants de l'édifice. Le dôme est recouvert de tuiles de terre cuite traitées avec un mélange de ciment et d'huile de lin destiné à compenser l'expansion et la contraction dues aux forts écarts de température. Le tambour de coupole est cerclé de huit fenêtres cintrées et surmonte une galerie légèrement au-dessus du niveau du toit principal. Au sommet du dôme se trouve une tour lanterne (tour d'observation), petite salle maintenant fermée au public qui offre une vue magnifique de la vallée de la Saskatchewan nord et du centre d'Edmonton.

Dès leur entrée dans l'édifice, les visiteurs aperçoivent la rotonde. Au centre se trouve une fontaine entourée de fleurs saisonnières cultivées dans les serres de l'Assemblée législative. Cette structure a été installée en l'honneur de la visite faite par la reine Élisabeth dans la province en 1959. Les couleurs des régiments des bataillons d'Edmonton ornent la balustrade du deuxième étage.

Derrière la fontaine se trouve le grand escalier qui mène à la Chambre de l'Assemblée et d'immenses colonnes, faites chacune de quinze tonnes et trois quarts de marbre, ornent la rotonde. Des artisans furent amenés d'Italie pour tailler et appliquer les trois types de marbre utilisés pour la finition de l'intérieur de l'édifice : marbre vert de la Pennsylvanie pour la base de la Chambre ; marbre gris pâle du Québec pour les piliers, la base de la rotonde, les halls et la principale section de l'escalier ; et marbre vert foncé de l'Italie pour les rampes de l'escalier et la fontaine.

La Chambre de l'Assemblée est située au troisième étage de l'édifice. Il s'agit d'une pièce à dôme élevée du style de

la fin de l'époque victorienne, éclairée par des centaines d'ampoules, ceinturée de galeries et surmontée de vitraux.

La Chambre et la rotonde sont les deux pièces de l'édifice qui ont subi des rénovations. La rotonde a été repeinte dans sa couleur originale, un blanc gris qui rappelle le marbre, et la Chambre a subi des modifications majeures. Une moquette verte, de nouveaux fauteuils et des panneaux d'acajou en rehaussent l'apparence, surtout à la télévision. La période des questions est diffusée dans de nombreuses localités de l'Alberta ; du reste, une amélioration des systèmes audiovisuels s'imposait depuis longtemps.

Le renouvellement de l'équipement électronique signifie que la Chambre est moins encombrée et que des améliorations pourront à l'avenir être réalisées plus facilement. Des changements ont également été apportés aux tribunes du public et des députés. D'autres sièges ont été ajoutés et des espaces ont été prévus pour recevoir davantage de fauteuils roulants. Des hauts-parleurs ont été installés dans chaque tribune étant donné que l'acoustique de la Chambre a toujours laissé à désirer. L'intégrité architecturale de la pièce a été préservée malgré tous ces changements qui ont d'ailleurs été approuvés par le public et surtout par ceux qui travaillent à la Chambre. D'autres améliorations seront en outre apportées une fois les crédits nécessaires disponibles. Au nombre de ces améliorations, signalons : appareils pour les handicapés auditifs, écrans de contrôle pour les tribunes, caméras automatiques encastrées dans les murs et chronomètres électroniques pour chaque député.

Bien que l'édifice ait peu changé depuis sa construction, il n'en est pas de même pour le site. En 1912, l'hôtel du gouvernement donnait sur les ruines du fort Edmonton, la vallée riveraine au sud et sur un district résidentiel au nord. En 1915, le fort Edmonton fut démoli et un terrain de boules a été installé à sa place. Un cairn marque maintenant l'emplacement du bastion. De nombreux efforts ont été consacrés à l'aménagement paysager de la partie située au sud de l'édifice qui est devenue, il y a longtemps, l'un des parcs les mieux tenus et les plus fréquentés d'Edmonton.

Divers plans d'aménagement d'un parc furent soit mis en suspens soit impossibles à réaliser sur le plan financier. Les législateurs et les visiteurs apercevaient de l'hôtel une rue animée et d'autres édifices gouvernementaux. Durant les années 70, des plans d'aménagement furent proposés de nouveau et, cette fois, ils furent mis en oeuvre. On démolit des édifices, dévia une rue et creusa des tunnels pour relier les divers édifices gouvernementaux. Un immense bassin réfléchissant, une fontaine, des plates-bandes et des parterres ornent maintenant le terrain. De nombreux citoyens aiment à s'y attarder le midi ou en après-midi durant l'été.